



Journal le Lac St-Jean > Actualités

Le décès de Cyndie Lavoie était évitable, selon le Syndicat



France Paradis

Publié le 25 février 2014

Une gestion déficiente de la sécurité

Hugues Villeneuve, président du syndicat Métallos, représentant les employés de l'Usine Alma, est formel: l'accident qui a coûté la vie à Cyndie Lavoie à l'Usine Alma, le 30 avril dernier, était évitable et attribuable à une gestion déficiente des risques pour la santé et la sécurité.

Réagissant au Rapport de la CSST sur le décès de Cyndie Lavoie, le président Villeneuve adresse un sévère blâme à l'endroit de la compagnie en faisant notamment ressortir que pour

des obligations de production, les mesures de sécurité sont très souvent escamotées au détriment des employés.

La section locale #9490 du Syndicat des Métallos prend donc acte du rapport de la CSST et entend suivre la compagnie à la trace pour que des correctifs soient apportés.

Causes

« On est très satisfait du résultat du rapport qui a été émis par la CSST. Pour nous, c'est un complément du rapport qui avait été fait à l'interne » relate le président Villeneuve qui endosse les trois causes à l'accident mortel, soit l'accès non sécurisé à une zone dangereuse, le processus déficient de déblocage sur une machine en fonction et la gestion déficiente en santé et sécurité.

Le syndicat travaille depuis 2006 notamment pour l'amélioration des protections sur les machines à l'intérieur de l'usine. À ce chapitre, Hugues Villeneuve précise que 1136 machines différentes ont été identifiées à l'intérieur de l'Usine présentant des dangers et qui demandent des protections.



- [Voir la galerie](#)

Concernant la machine fautive dans l'accident de Cyndie Lavoie, le président Villeneuve rappelle que même pendant le lockout, des employés cadres avaient été obligés de débloquer des anodes coincées de la même façon que lors des événements menant à l'accident.

Il se réjouit que dans le rapport de la CSST, on y note par exemple que les superviseurs ont fait fi de la recommandation d'un conseiller affecté à la santé et la sécurité à l'effet que la grenailleuse en question devrait être cadenassée afin qu'il ne soit pas possible d'y accéder à moins que le courant électrique soit carrément coupé.

« La compagnie a des beaux programmes de santé et sécurité, mais leur application est bien arbitraire. Le risque avait été identifié, les cadres savaient que les travailleurs devaient plus souvent intervenir directement sur cette machine mais les superviseurs ont choisi de ne pas en tenir compte. Ça a coûté la vie de notre sœur », constate Hugues Villeneuve.

« Rio Tinto Alcan doit revoir ses procédures, mieux les faire connaître et en assurer un suivi plus rigoureux. Elle doit aussi mieux évaluer les risques » — Hugues Villeneuve, président du Syndicat

La compagnie a annoncé une série de mesures prises depuis l'incident. Il a cependant fallu que le syndicat insiste pour que soit réuni le comité de santé et sécurité quelques semaines avant l'accident mortel et qu'il a fallu attendre plusieurs mois plus tard pour qu'il siège.

« Encore aujourd'hui, nous voyons des procédures de cadenassage contournées afin de

mener des interventions sur des machines en marche. Le message de la CSST est limpide: c'est tolérance zéro sur les zones dangereuses. Rio Tinto Alcan doit revoir ses procédures, mieux les faire connaître et en assurer un suivi plus rigoureux. Elle doit aussi mieux évaluer les risques. Il n'y a pas de chance à prendre avec la vie et la santé des gens. Ce rapport ne nous ramènera pas Cyndie. Mais il doit être pris au sérieux pour que cela n'arrive plus. On le doit à la mémoire de notre collègue et amie », de conclure Hugues Villeneuve.—